



Vigne

N°20
21/12/2022
BILAN



Animateur filière

Marie-Hélène MARTIGNE
Chambre d'agriculture
de Gironde
mh.martigne@girond.chambagri.fr

Suppléance :
Sarah DEROLLEZ
Chambre d'agriculture
des Pyrénées-Atlantiques
s.derollez@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne
Edition Sud Aquitaine
N°20 du 20/12/22 »*



Edition **Sud Aquitaine**
(Départements 40/64)

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Bilan de campagne 2022

Ce bulletin est produit à partir **d'observations hebdomadaires voire ponctuelles** réalisées au cours de l'année 2021 sur les **parcelles du réseau**. S'il **donne** une **tendance de la situation sanitaire régionale**, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à votre parcellaire.

☛ **Les observations réalisées sur vos parcelles sont primordiales pour évaluer l'état sanitaire réel de votre vignoble.**

Note : Pour ce BSV, concernant les graphiques représentant l'évolution des maladies sur les parcelles du réseau, les **Fréquences d'Attaque Moyennes sur feuilles et sur grappes** sont calculées sur les parcelles atteintes par la maladie ou le ravageur.

Lexique :

- **FAM : Fréquence d'Attaque Moyenne :** le rapport entre le nombre d'organes atteints (feuilles, fleurs ou grappes) et le nombre d'organes observés. Calculée sur les parcelles atteintes par la maladie ou le ravageur.

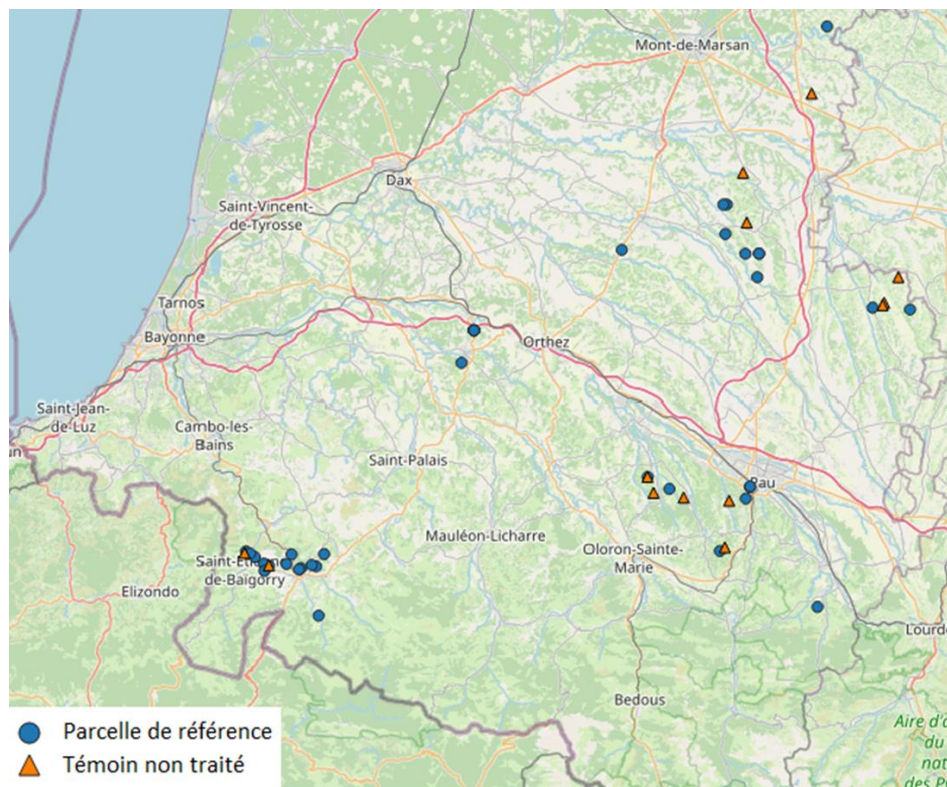
- **IAM : Intensité d'Attaque Moyenne :** le rapport entre la surface occupée par la maladie (les symptômes) et la surface de tous les organes observés (le feuillage ou les grappes). Calculée sur les parcelles atteintes par la maladie ou le ravageur.

☛ **Nous tenons à remercier tous nos partenaires qui se sont mobilisés nombreux malgré ce contexte sanitaire exceptionnel pour nous faire remonter les informations de terrains et qui nous ont permis d'enrichir le BSV.**

Réseau d'observation

• Réseau de parcelles fixes

Pour la campagne 2022, les observations ont été effectuées selon un protocole national harmonisé. Le réseau d'observation est composé de 50 parcelles fixes dont 40 parcelles de référence et 10 parcelles Témoins Non Traités (TNT) ont été suivies cette année. Ces parcelles ont été observées par 8 structures (voir en fin de message) issues du conseil, d'organisme et de la coopération.



Cartographie 1 : répartition des parcelles observées sur le Sud Aquitaine (réalisée par S. MIALON –FREDON NOUVELLE-AQUITAINE)

Nous constatons, cette année, que le réseau de parcelles observées s'est maintenue par rapport à l'année dernière.

A noter que lorsque les parcelles TNT sont très attaquées au cours de la saison, elles ne sont plus suivies.

☛ **La remontée des observations est un élément important pour la qualité dans la rédaction du BSV.**

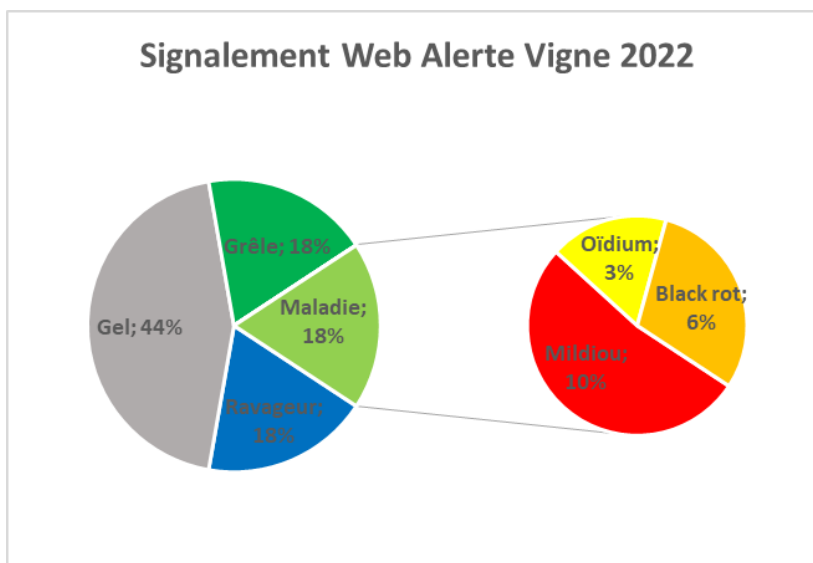


Graphique 1 : Taux hebdomadaire de suivi des parcelles du réseau Sud-Aquitaine 2022.

• Réseau de parcelles flottantes

Le réseau est complété par des signalements de symptômes sur des parcelles dites " flottantes " par mail ou téléphone ou encore à l'aide de l'outil Web Alerte Vigne (WAVE). Le WAVE est accessible à tous depuis le site internet Epicure de l'IFV (<http://www.vignevin-epicure.com/index.php/fre/Saisie/Alertes>) ou sur smartphone (<http://www.webalertevigne.com/>).

Cette année, 218 signalements ont été effectués qui représentent pour 44 % les différents épisodes de gel.



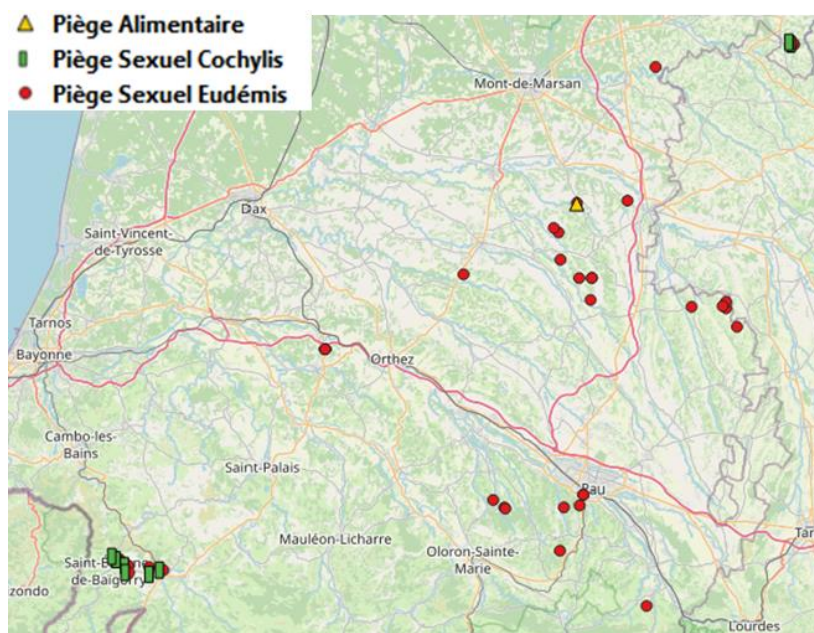
Graphique 2 : Répartition des signalements sur la Nouvelle-Aquitaine en 2022.

• Réseau de piégeage

Dans le cadre du BSV, la Fredon Aquitaine anime un réseau de 49 pièges à phéromones répartis sur le Sud Aquitaine et relevés 2 à 3 fois par semaine par des viticulteurs ou des techniciens (CA40, CA64, cave de Crouseille, Cave de Jurançon, SCA des Vignerons de Madiran, Syndicat des vins d'Irouléguay, FDSEA64).

Selon les secteurs et les problématiques locales, les pièges peuvent capter soit les papillons d'Eudémis soit ceux de Cochylys, ou les 2. Au total, le réseau compte 46 pièges Eudémis et 9 pour Cochylys.

En parallèle, 3 pièges alimentaires ont été mis en place pour suivre les vols de 2^e et 3^e générations d'Eudémis.



Cartographie 2 : répartition des pièges sexuels sur le Nord Aquitaine (réalisée par S. MIALON-FREDON NOUVELLE-AQUITAINE)

Nous observons que le réseau piégeage s'est maintenu cette année.

Bilan Climatologique

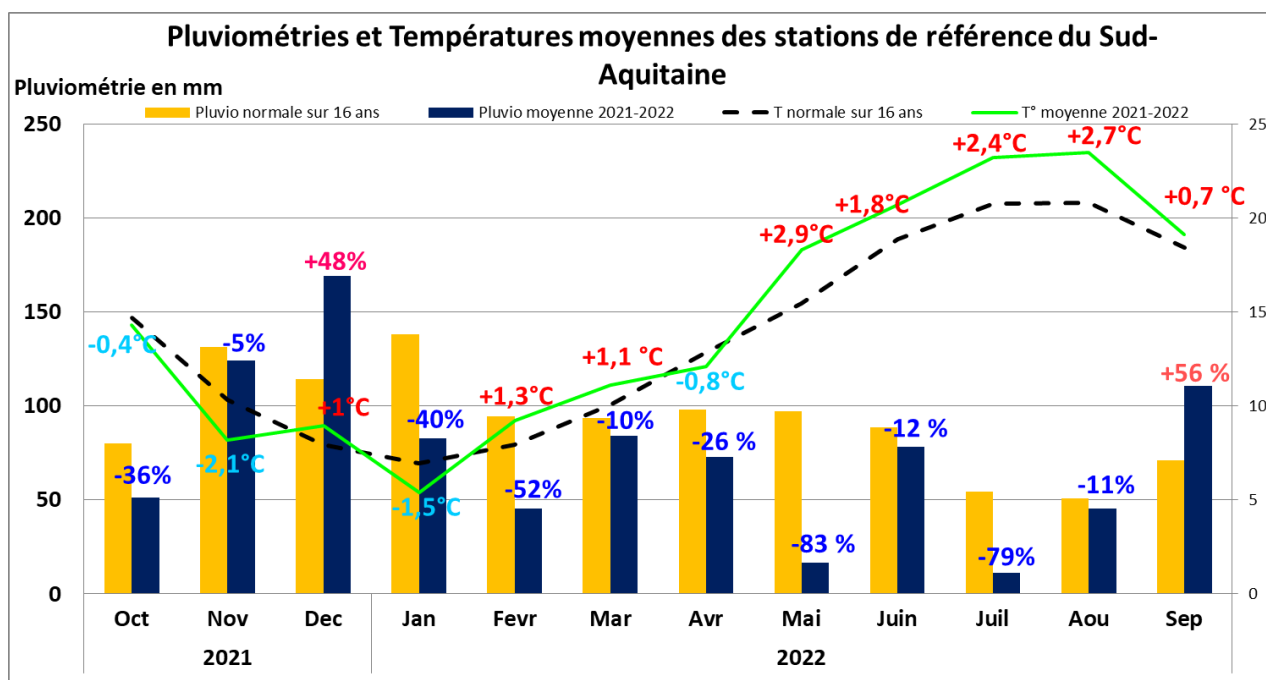
• Climatologie mensuelle octobre 2021 à septembre 2022 :

L'étude climatologique est réalisée par une comparaison de la moyenne des relevés pour le millésime 2022 à une normale définie à partir des 16 dernières années précédentes sur les mêmes stations météorologiques.

✓ **Automne et Hiver froid et sec** : L'automne a été déficitaire en terme de pluviométrie sur les mois d'Octobre et Novembre (cumul de -36 mm). Les températures moyennes ont été particulièrement fraîches pour la saison (-2,5°C) sur ces 2 mois. Le mois de Décembre a été quant à lui, excédentaire avec + 55 mm de pluie par rapport à la moyenne et plutôt doux (+1°C). Le début d'année a été particulièrement sec avec une pluviométrie déficitaire de 105 mm. Les températures ont, quant à elles, oscillé entre le froid (-1,5°) et le doux (1,3°C).

✓ **Printemps sec et frais puis chaud** : ce déficit de pluies s'est poursuivi au printemps avec -106 mm par rapport à la normale. Les températures moyennes ont, quant à elles, continué de varier avec un rafraîchissement au mois d'Avril marqué par des gelées pour ensuite se réchauffer au mois de Mai et redevenir au-dessus des normales de saison (+2,9°C).

✓ **Été caniculaire et sec** : cette chaleur s'est poursuivie au cours de l'été jusqu'aux vendanges avec une température moyenne qui n'a cessé d'augmenter par rapport à la normale. Cette période a été également marquée par une sécheresse observée à partir de juillet. A noter qu'une période de pluies et d'orages successifs a été constatée en juin mais n'a pas été suffisante. Au final, la sécheresse a été présente jusqu'aux vendanges ce qui les a reculées. La pluie est enfin arrivée mi-septembre avec des cumuls importants soit +40 mm par rapport à la moyenne.



Graphique 3 : Pluviométries moyennes et Températures moyenne d'octobre 2021 à septembre 2022 de 15 stations météorologiques du réseau Sud-Aquitaine

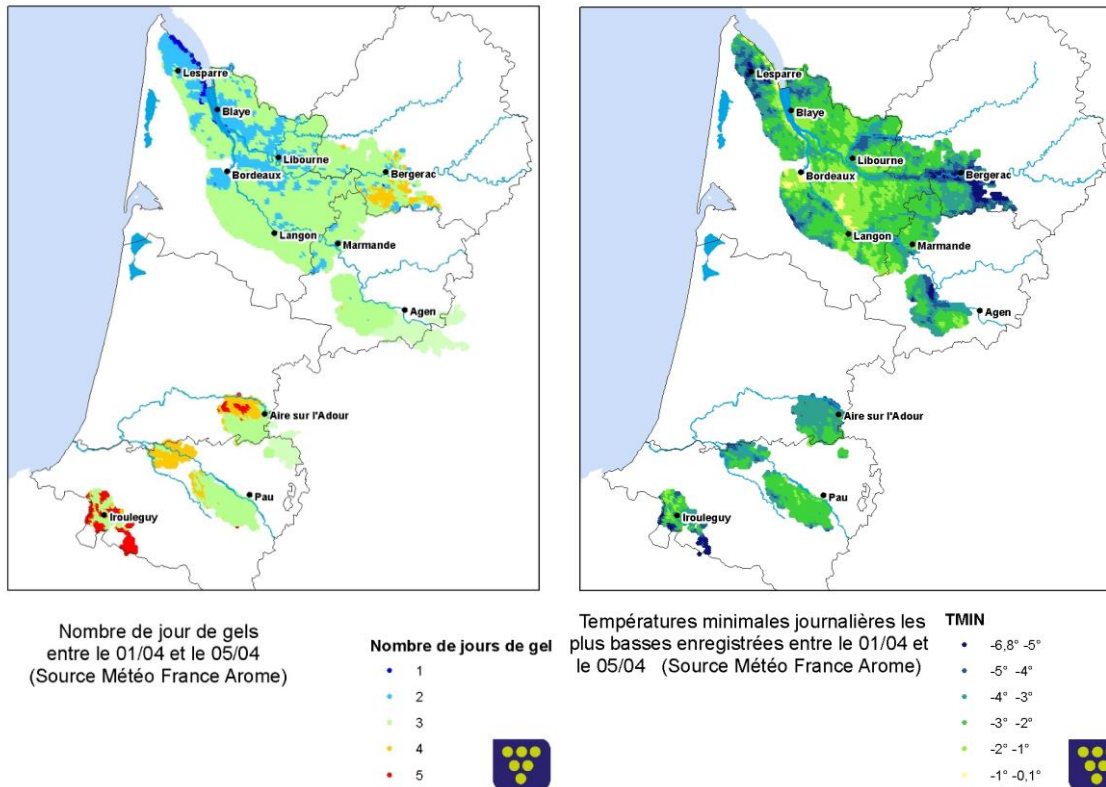
• Accidents climatiques

- Gels (Cartographies issues Epicure-IFV)

Succession de gel entre le 1/04 et 5/04 :

Pour les différents épisodes successifs de gel du 1/04 au 5/04, l'IFV a réalisé 2 cartographies (source MétéoFrance - Modèle AROME) :

- la première correspond au nombre de jours comptabilisé de gel ;
- la deuxième correspond aux températures minimales journalières les plus basses enregistrées sur la période du 1/04 au 05/04



Les dégâts générés ont été variables selon la date de taille et l'avancé du stade des bourgeons. En effet, les bourgeons qui avaient déjà débourré et ceux qui se trouvaient à un stade plus avancé, ont été très impactés.

A noter que pour les vignobles de Jurançon et d'Irouléguay, des zones non habituellement concernées, de par leurs altitudes, ont été parfois impactées cette année

- **Vignoble de Jurançon**

Le gel n'a fait que peu de dégâts à Jurançon. Très peu de pieds adultes sont touchés, avec, une plus forte proportion près des cours d'eau. A contrario, les complants ont été sévèrement touchés.

- **Vignoble de Bellocq**

Les cabernets ont été touchés à 100 %. Le Tannat a été davantage épargné du fait qu'il ait été à un stade moins avancé lors de la période gélive.

- **Vignoble de Madiran**

Le secteur Gerso (Maumusson,...) a été le plus touché par le gel que la zone nouvelle Aquitaine. D'autre part, les dégâts ont été très hétérogènes.

- **Vignoble d'Irouléguay**

Irouléguay a été gravement touché par le gel : près de 90% des parcelles ont été impactés avec une intensité très variable de 10 à 90 %. Ces épisodes de gel ont été plus forts qu'en 2021 avec beaucoup plus de producteurs touchés.

- **Vignoble de Tursan et Chalosse (Cave de Tursan)**

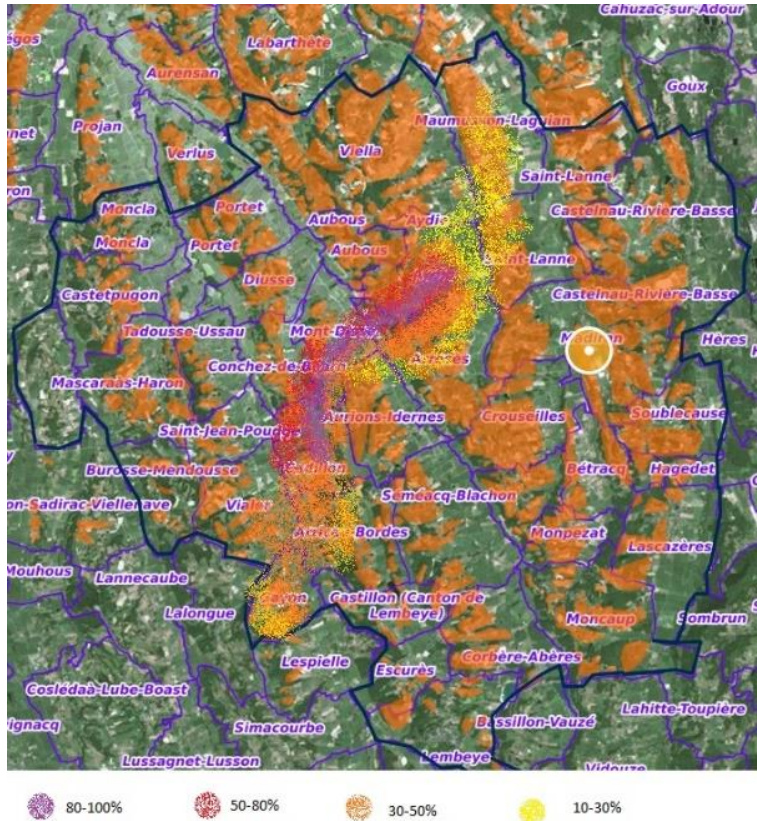
La surface touchée a été plus importante qu'en 2021. En effet, 100 % des vigneron ont été touchés, en Tursan et Chalosse, à avec des gradients d'impacts. Les complants et jeunes vignes ont été également touchés.

Grêles

- **19/06**

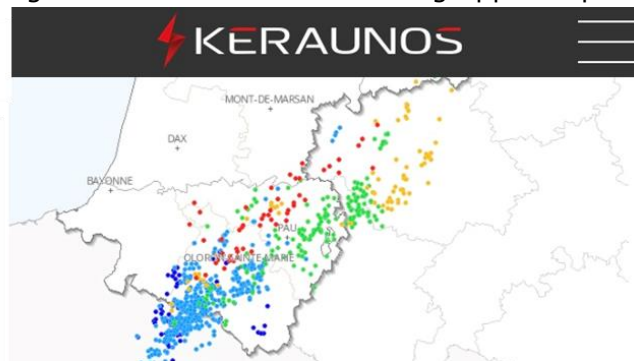
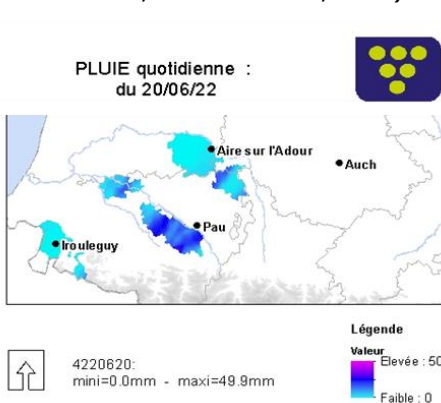
- ✓ sur **Madiran** (Cadillon, Aurions-Idernes, Arrosès, Aydie, Mont-Disse, Diusse). Les dégâts ont été variables : de 20 % à 100 % de grappes touchées, et de 5 à 30 % d'intensité. 320 ha ont été

touchés pour la Cave de Crouseilles. Et 80 à 100 ha ont été avec des pertes de récolte vraisemblablement supérieures à 80 %.



Cartographie des estimations de dégâts sur le vignoble de Madiran
© ML PLUMEJEAUD – Cave de Crouseilles

- 20/06 : un orage a été enregistré sur le vignoble de Jurançon (Haut de Monein, Cuqueron, Lasseube, Lasseubetat, Gan). Les dégâts ont été de 20 à 75 % de grappes impactées.

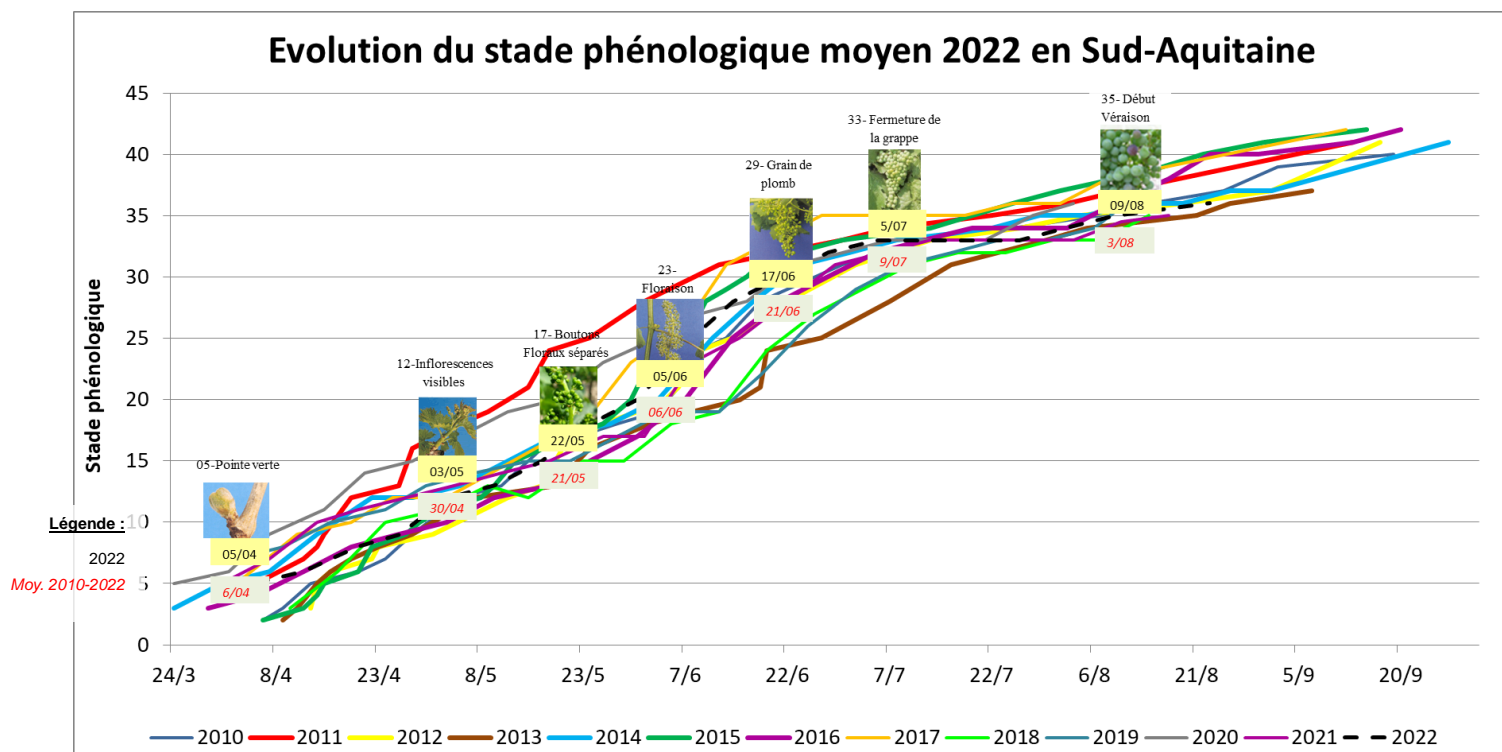


- 28/06 : nouvel épisode de grêle sur Bellocq-Béarn. Les dégâts sont restés faibles

Stades phénologiques

Avec un début printanier marqué par des gelées, le débourrement de la vigne a pris du retard mais reste dans la moyenne. A noter qu'il y a eu un décalage au niveau des stades entre les parcelles gelées et non gelées. La remontée des températures au mois de Mai a permis de prendre quelques jours d'avance. Toutefois jusqu'à fin Floraison, les stades phénologiques restent dans la moyenne. Puis avec les fortes chaleurs, l'écart se creuse avec 4 à 5 jours d'avance jusqu'à la fermeture de la grappe. Le début de sécheresse s'est fait sentir en juillet qui a effacé cette légère avancée et par conséquent la véraison a eu du mal à s'enclencher. Début août, il y a 6 jours de retard par rapport à la moyenne pour les premières baies vérees. Pour finir, cette sécheresse perdurera jusqu'aux vendanges ce qui les décaleront.

Evolution du stade phénologique moyen 2022 en Sud-Aquitaine



Graphique 4 : Comparaison des stades phénologiques moyens observés de 2010 à 2022

Maladies fongiques

• Outils de décisions : Modélisation (IFV-source Epicure)

Pour apprécier le développement des principales maladies fongiques (mildiou, oïdium et black-rot) sur la vigne, le BSV utilise le modèle **Potentiel Système**. Cet outil indique si **l'environnement est favorable ou non au développement de chacun de ces pathogènes** et **signale chaque événement climatique qu'il estime être contaminant**. Pour parvenir à ce résultat, le modèle est alimenté de relevés météorologiques (hauteurs journalière de pluie et températures fournies par Météo France) et de prévisions adaptées aux particularités des secteurs géographiques auxquels elles sont attribuées. Le modèle confronte ces données au référentiel météorologique historique le plus proche. Les écarts à la normale définissent le comportement des pathogènes : le modèle les retranscrit sous la forme d'une évolution des indicateurs au cours du temps.

L'un des indicateurs accessibles caractérise l'état du pathogène : sa phénologie, son agressivité, sa capacité à germer... La retranscription globale du potentiel infectieux du pathogène est faite sous la forme de cartographique indiquant le **Risque Potentiel** :

- Plus il est **favorable au pathogène**, plus les **conditions sont favorables à son développement** : cela se traduit notamment par des **contaminations plus sévères en cas de pluie**.
- Inversement **si le risque potentiel est très faible**, les **conditions de développement sont alors très défavorables pour le pathogène** : une des manifestations de cette situation est la quantité plus faible voire même **l'absence de contaminations en cas de pluies**.

• Mildiou : Très forte pression après Nouaison mais maîtrisée

Suivi biologique des œufs d'hiver

L'objectif est de pouvoir anticiper les contaminations primaires, en déterminant la date de maturité des œufs d'hiver du mildiou (observations des germinations) et donc la période à laquelle les premières contaminations peuvent ensuite débiter.

Pour rappel, ce suivi est réalisé par la FREDON Nouvelle-Aquitaine à partir de fragments de feuilles de vigne préalablement sélectionnés (porteuses d'œufs d'hiver) et mis en terre en début d'hiver sur 4 sites différents en Gironde : Entre-deux-Mers (Pompignac), Libournais (Montagne), Médoc (Parempuyre), Graves (Villenave d'Ornon). A noter que nous avons eu quelques soucis sur le site de Montagne qui n'a pas été pris en compte.

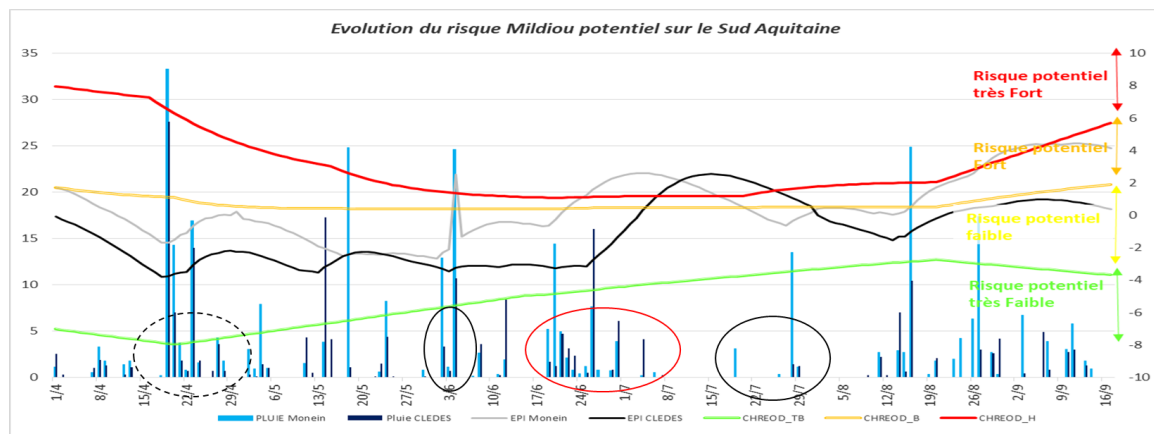
Les toutes premières et rares germinations ont été observées sur 2 sites sur 3 sur les lots du 18/04 (Pompignac et Villenave d'Ornon) et du 25/04 (Pompignac et Parempuyre). Au final, le 2/05, les 3 sites marquent des germinations de faible intensité. Ceci a été en corrélation avec le modèle.

➔ **Ces données sont indicatives des conditions de maturation locales des œufs de mildiou pour les 4 sites d'échantillonnage et ne peuvent pas être extrapolées in extenso à l'ensemble de l'Aquitaine. Les conditions climatiques particulières des parcelles sur la région peuvent entraîner un comportement différent des œufs de mildiou.**

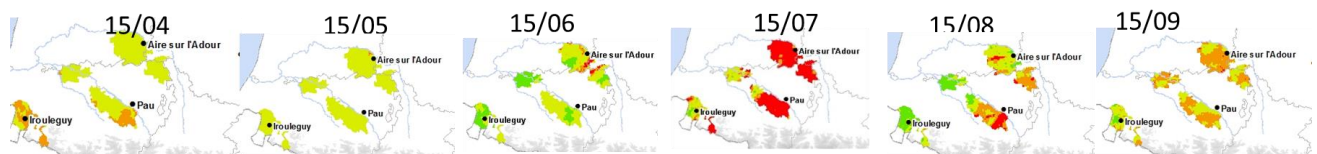
Modélisation (source Epicure-IFV)

Le **risque potentiel définit le positionnement de l'Etat Potentiel d'Infection (EPI) par rapport à deux courbes** (Chréodes), Cf. Graphique 5. Ces dernières délimitent des aires correspondant à quatre classes qui définissent l'état du risque potentiel. Quotidiennement, une évaluation du risque potentiel est calculée sur l'ensemble du vignoble et permet l'obtention de cartes (Cf. cartographie 3).

Les cartes, ci-dessous, représentent l'extrapolation sur l'ensemble du vignoble.



Graphique 5 : Evolution de l'EPI (Etat Potentiel Infection) Mildiou



Cartographie 3 : Evolution du risque potentiel Mildiou durant la campagne viticole sur le Nord Aquitaine

En début de campagne, le risque potentiel est à un niveau faible sur l'ensemble du vignoble hormis une partie du vignoble d'Irouléguay et à l'Est du vignoble de Jurançon. Ensuite, les pluies enregistrées au cours du mois de Mai n'ont pas été suffisantes pour le faire basculer à un niveau fort. A noter que pour Irouléguay, aucune pluie n'a été enregistrée mais il a été relevé une humidité de l'air très importante qui a permis au mildiou de se développer. Cependant, les pluies orageuses de début juin ont rapidement changé le niveau du risque potentiel, sur la zone frontalière Landes-Pyrénées Atlantiques, à un niveau très fort. Il faudra attendre les pluies orageuses et successives enregistrées à partir du 20/06 jusqu'à début juillet pour généraliser ce risque potentiel très fort. Pour finir, le risque est resté fort jusqu'aux vendanges suite aux pluies orageuses répétées à partir du 15 août.

Evolution de l'épidémie selon le modèle

Les pluies de début juin ont généré des contaminations notamment dans le vignoble de Jurançon. Finalement, c'est à partir du 20/06 que des cycles de contaminations épidémiques se sont enchainés avec des pluies orageuses répétées et qui ont perduré jusqu'à début juillet. Le risque très fort s'est maintenu tout le long du mois de Juillet malgré de rares pluies qui n'ont pas engendrée de contaminations.

Observations au vignoble :

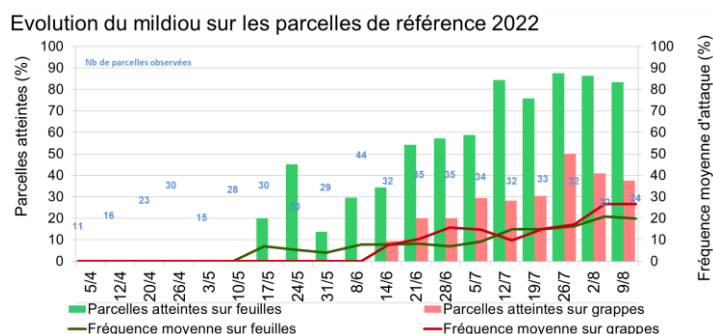
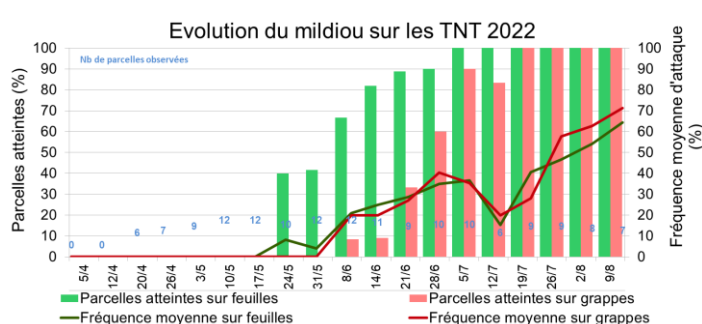
Les premières taches isolées ont été signalées à Jurançon et dans le Madiranais, le 10/05.

Sur notre réseau, de nouvelles taches primaires ont été observées sur parcelles de référence, à partir du 17/05 (Cf. Tableau 1).

Parcelles		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
														BSV	Hors réseau BSV
Référence	Feuilles	18-mai	03-mai	15-mai	22-mai	29-avr	04-mai	09-mai	30-mai	15-mai	21-mai	27-avr	07-mai	17-mai	10-mai
	Grappes	11-juin	10-mai	05-juin	11-juin	11-juin	13-mai	30-mai	19-juin	01-juin	28-mai	12-mai	07-juin	14-juin	07-juin
TNT	Feuilles	11-mai	03-mai	15-mai	22-mai	29-avr	11-mai	09-mai	30-mai	11-juin	21-mai	27-avr	03-juin	24-mai	
	Grappes	08-juin	10-mai	30-mai	11-juin	03-juin	13-mai	23-mai	19-juin	11-juin	25-juin	02-juin	21-juin	07-juin	

Tableau 1 : Dates des premiers symptômes de mildiou sur parcelles du réseau sur feuilles et sur inflorescences

- **Sur feuilles**, le 24/05, 40 % des **TNT** ont présenté des symptômes sur feuilles. La fréquence et l'intensité moyenne sur feuilles sont restées très faibles avec respectivement : 8 % et < 1 %. Vers la mi-juin, le nombre de TNT touchés a augmenté sérieusement pour atteindre 80 %. En moyenne, 25 % du feuillage a été atteint avec une intensité d'attaque moyenne de 2 %. Puis début juillet, 100 % des TNT sont atteints où 37 % du feuillage est touché en moyenne avec une intensité d'attaque de 10 %. Enfin début aout, les symptômes semblent avoir légèrement progressé : 45 % du feuillage est touché avec une intensité d'attaque moyenne de 18 %.



Graphique 6 et 7 : Evolution du mildiou sur les parcelles TNT et parcelles de référence en 2022

NB : Les Fréquences d'Attaque Moyennes sur feuilles ou sur grappes sont calculées sur les parcelles atteintes.

Sur le réseau de **parcelles de référence** (Cf. graphique 7), les premiers symptômes ont été observés au cours du mois de mai sur quelques parcelles. A partir de fin juin, le nombre de parcelles concernées a rapidement progressé. En effet, 57 % des parcelles ont présenté des symptômes sur feuillage. La fréquence moyenne observée est de 10 % et l'intensité d'attaque est de 3 %. Puis, le nombre de parcelles touchées a continué d'augmenter au cours du mois de juillet. En effet, début août, 85 % des parcelles sont concernées par des taches : en moyenne 20 % du feuillage est touché avec une intensité d'attaque de 10 %.

- **Sur inflorescences**, les tous premiers symptômes sont apparus vers le 6/06. Début juillet, 90 % des TNT présentent des symptômes avec en moyenne 35 % des grappes touchées et 9 % en intensité d'attaque. Fin juillet, 100 % des TNT présentent des symptômes : la fréquence d'attaque moyenne sur grappe est de 60 % et l'intensité d'attaque est de 25 %. A cette même période, 50 % des parcelles de référence montrent des symptômes sur grappe : la fréquence d'attaque moyenne est de 17 % et l'intensité d'attaque est de 4 %.

Lors de la notation bilan, le nombre de parcelle de référence concerné par des symptômes sur grappes a peu évolué ainsi que l'intensité d'attaque moyenne.

Millésimes	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
% de parcelles atteintes	20%	30%	50%	16%	33%	58%	33%	100%	50%	18%	33%	51%
Intensité d'attaque minimales et maximales	1 à 35%	2 à 100%	1 à 82%	1 à 3%	1 à 3%	1 à 50%	0 à 1%	0,1 à 20%	0,1 à 10%	0 à 2%	0 à 2%	0 à 10%
Intensité d'attaque moyenne sur parcelles atteintes	10%	25%	6%	2%	2%	4%	0%	4%	2%	1%	1%	4%

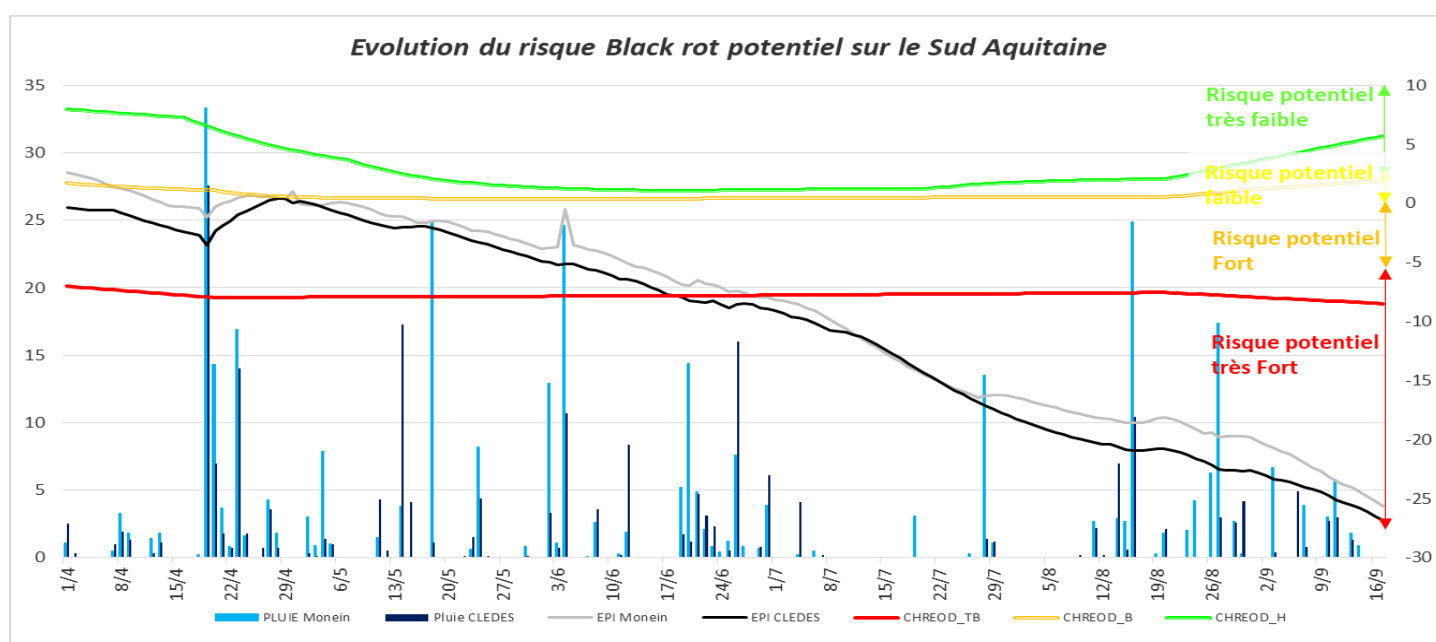
Tableau 2 : Intensité d'attaque de mildiou sur grappes pré-vendange sur les parcelles de référence.

☛ Globalement, le modèle a relevé un niveau de pression très fort après la Nouaison. Ceci a été constaté sur le terrain par le nombre de parcelles touchées. Toutefois les dégâts sont restés limités en termes d'intensité d'attaque.

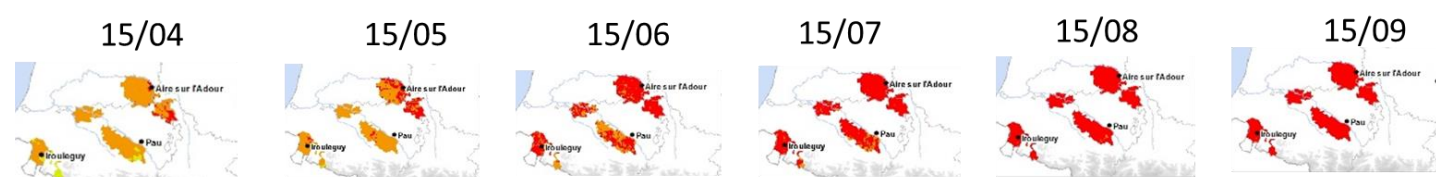
• Black-rot : pression forte mais maîtrisée

Modélisation (source Epicure-IFV)

Le **risque potentiel définit le positionnement de l'Etat Potentiel d'Infection (EPI) par rapport à trois courbes** (Chréodes), Cf. Graphique 8. (Voir explication Cf. paragraphe Modélisation Mildiou p7). Le risque potentiel est inversé à celui du Mildiou.



Graphique 8 : Evolution de l'EPI (Etat Potentiel Infection) Black-rot sur le secteur Entre-deux-mers



Cartographie 4 : Evolution du risque potentiel Black-rot durant la campagne viticole sur le Nord Aquitaine

Dès le début de la campagne, le risque potentiel est à un niveau fort. A partir de mi-juin, le risque de potentiel très fort commence à se généraliser pour couvrir l'ensemble du vignoble Sud Aquitaine début juillet. Il s'est maintenu jusqu'à la fin de la campagne.

Observations au vignoble :

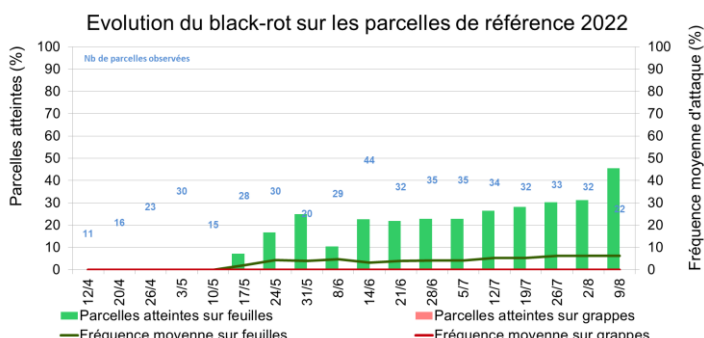
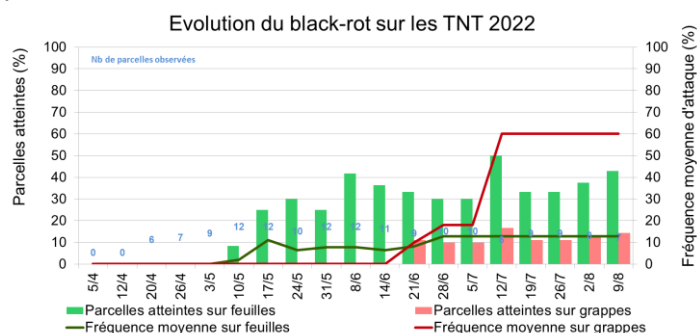
Sur **feuille**, le 10/05, les toutes premières taches ont été observées sur le secteur des Landes et du Jurançon. Ces symptômes sur feuilles sont restés finalement limité sur ces 2 secteurs.

Dès le 24/05, 30 % des TNT et 25 % des parcelles de référence sont concernées. Les fréquences et intensité d'attaque moyenne sont restées faible avec respectivement 6 % et < 0,5 % (TNT) et 4 % et 1 % (parcelle de référence). Début juin, il y a une progression observé sur les TNT. En effet, 40 % des TNT sont concernés où 7 % du feuillage présente quelques taches.

Fin juin, des premiers symptômes sur **grappes** sont relevés sur un Témoin non traité situé dans les Landes qui présentait déjà des symptômes réguliers sur feuille. Il a été observé 10 % des grappes touchées avec une intensité d'attaque moyenne de 4 %. Une évolution fulgurante a été signalée sur ce TNT où 60 % des grappes étaient atteintes avec une intensité d'attaque de 25 %.

En parallèle, aucune parcelle de référence du réseau n'a montré de symptômes sur grappe.

Enfin, les baies atteintes se sont momifiées puis sont tombées sur le TNT concerné, et les dégâts n'étaient plus visibles lors de la notation bilan.



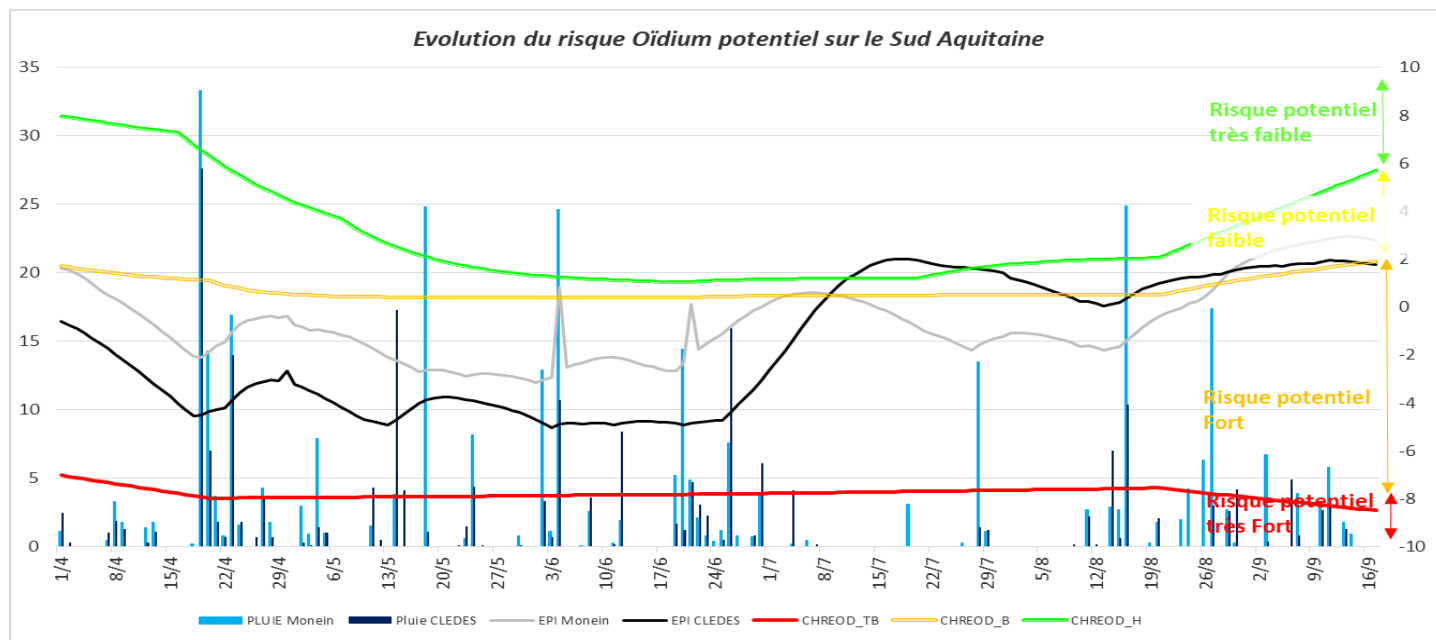
Graphique 9 et 10 : Evolution du black rot sur les parcelles TNT et de référence en 2022

NB : Les Fréquences d'Attaque Moyennes sur feuilles ou sur grappes sont calculées sur les parcelles atteintes.

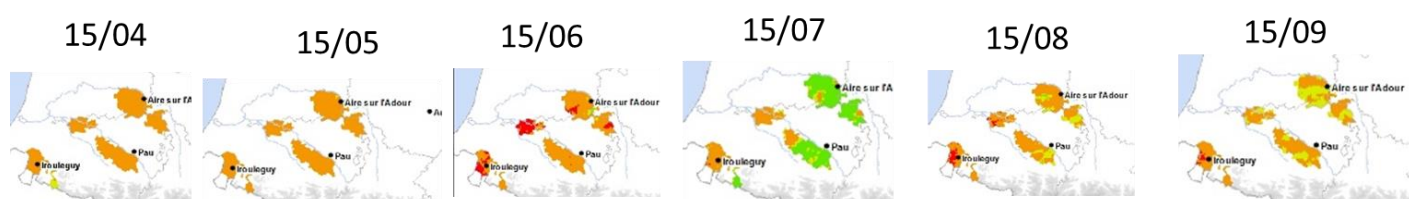
➤ Au final, le modèle montre une forte pression dès le début de saison. Au vignoble et sur nos parcelles de référence, les symptômes se sont parfois généralisés du moins sur feuillage. Il semble avoir été maîtrisé sur grappe.

• Oïdium : limité aux parcelles sensibles

Le **risque potentiel** définit le positionnement de l'**Etat Potentiel d'Infection (EPI)** par rapport à **trois courbes** (Chrédodes), Cf. Graphique 8. (Voir explication Cf. paragraphe Modélisation Mildiou p7). Comme pour le black rot, le risque potentiel est inversé à celui du Mildiou.



Graphique 112 : Evolution de l'EPI (Etat Potentiel Infection) Oïdium



Cartographie 5 : Evolution du risque potentiel Oïdium durant la campagne viticole sur le Sud Aquitaine

En début de saison, le risque potentiel oïdium était fort. Il s'est affaibli à partir du 20/06 suite aux orages successifs pour devenir très faible hormis sur le vignoble d'Irouléguay. Le risque est vite remonté à un niveau fort au mois d'août et s'est maintenu jusqu'aux vendanges.

Observations au vignoble :

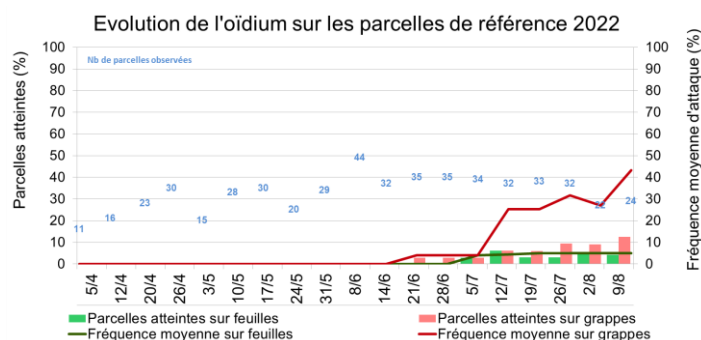
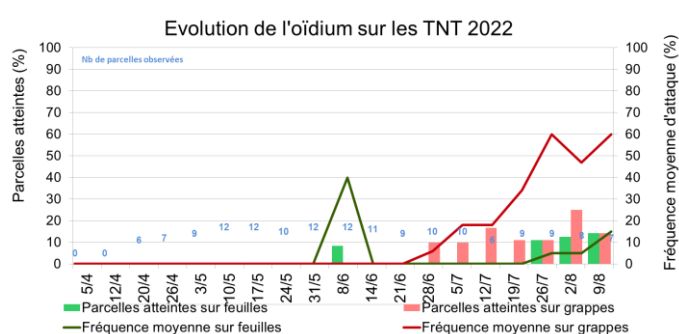
Parcelles	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Date d'apparition des premiers symptômes d'oïdium en Sud-Aquitaine	15-juin	19-avr	05-juin	25-juin	16-juin	15-juin	16-juin	15-juin	03-juil	12-juin	15-juin	07-juin	03-juin

Tableau 3 : Date des premiers symptômes d'oïdium sur feuilles sur les parcelles du réseau

- Une première tache a été observée sur une parcelle historique, le 3/06.

Fin juin, sur une parcelle de référence située dans les Landes, de faibles symptômes sont signalés sur grappes.

Au final, il y a une progression de symptômes sur les rares parcelles qui l'exprimaient déjà et ayant un historique oïdium. Sur ces quelques parcelles concernées, 60 % des grappes sont atteintes avec 2 % d'intensité pour un TNT et 25 % des grappes sur 2 parcelles de référence.



Graphiques 12 et 13 : Evolution de l'Oïdium sur les parcelles TNT et en 2022

NB : Les Fréquences d'Attaque Moyennes sur feuilles ou sur grappes sont calculées sur les parcelles atteintes.

➤ Au final, la pression a été faible cette année sur l'ensemble du vignoble. L'oïdium s'est exprimé localement et essentiellement sur les parcelles sensibles et/ou à historique. Sur ces parcelles, l'expression des symptômes a parfois explosé sur grappes. Lors de la notation vendange, il a été observé au final sur 9 % des parcelles de référence des symptômes sur grappes qui se sont déclarés au cours du mois d'août compte-tenu de l'évolution lente de la véraison.

Millésimes	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
% de parcelles atteintes	30%	25%	7%	20%	17%	17%	0%	0%	0%	12%	5%	9%
Intensité d'attaque minimales et maximales	1 à 67%	2 à 61%	1 à 32%	1 à 20%	1 à 5%	2 à 5%	0%	0%	0%	0 à 5%	0 à 1%	0 à 13,5%
Intensité d'attaque moyenne sur parcelles atteintes	13%	8%	4%	3%	1%	3%	0%	0%	0%	3%	1%	8%

Tableau 4 : Intensité d'attaque d'oïdium sur grappes pré-vendange sur les parcelles de référence.

• Pourriture grise : apparition locale au moment des vendanges

Cette année, les tous premiers symptômes sur grappes ont été, de nouveau, observés sur le vignoble d'Irouléguay lors de la notation pré-vendange. Les fréquences sur grappe varient de 5 à 50% et de 1 à 8% en termes d'intensité d'attaque. Ceci a été parfois engendré par une problématique vers de grappe en 3^e génération. Toutefois, cela n'a généré aucun souci en termes de vendanges.

Dans les Landes, il a été également observé du botrytis avant les vendanges, principalement dû aux dégâts de Vers de grappe. Les impacts ont été variables mais ont pu être conséquents très localement et ainsi déclencher la date de récolte.

Millésimes	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Date d'apparition des premiers symptômes sur grappes de Botrytis en Sud-Aquitaine	26-juil	10-juil	22-mai	27-mai	01-juin	25-avr	01-juil	12-juin	14-juin	04-mai	02-août	13-sept

Tableau 5 : Date du premier symptôme sur grappes de Botrytis cinerea sur les parcelles de référence

• Maladies du bois

Réseau Maladie du Bois (Source SRAL)

Résultats 2022 de l'observatoire des maladies du bois sur le vignoble girondin

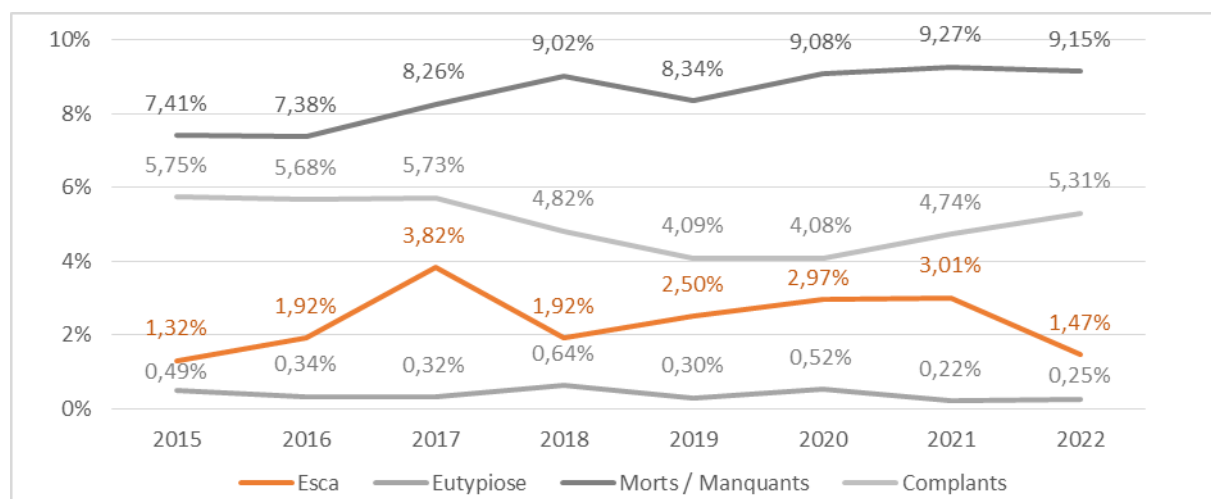
Les maladies du bois regroupent l'eutypiose et le syndrome de l'esca, et sont considérées comme une cause majeure du dépérissement des vignobles français. Le SRAL Nouvelle-Aquitaine a donc souhaité la mise place d'un observatoire girondin des maladies du bois depuis 2015 afin d'établir un état sanitaire du vignoble. En 2022, la surveillance a été réalisée sur les territoires des GDON de Léognan, du Libournais, du Sauternais et des Graves, de St Julien et des Bordeaux, couvrant 221 parcelles. Le réseau de surveillance est constitué des 5 cépages principaux du Bordelais (Merlot, Cabernet franc, Cabernet-Sauvignon, Sauvignon blanc, Sémillon) répartis en 3 classes d'âge. Depuis 2018, une partie du réseau fait l'objet d'un suivi spatialisé cep à cep.

- Evolution des prévalences en 2022 :

L'eutypiose stagne à son niveau de plus faible expression depuis 2015, atteignant 0.25 % en 2022. Comparée à l'esca, cette maladie reste très peu fréquente quel que soit le millésime.

L'esca est également très peu présente en 2022. Une diminution par 2 par rapport à 2021 est observée sur tous les territoires et tous les cépages, atteignant ainsi 1.47 %, le second taux le plus bas depuis la mise en place de l'observatoire en 2015. Le GDON de St Julien continue de se démarquer par des taux d'esca bien plus faibles que les autres secteurs.

Les taux de ceps improductifs (morts, manquants et complants) restent élevés, stables entre années (autour de 14 %), et plus bas pour le Merlot (autour de 10 %). Ils représentent une surface improductive estimée d'environ 16 000 Ha en Gironde en 2021.



Graphique 14 : Evolution des taux moyens d'esca/BDA, d'eutypiose, de morts/manquants et de complants de 2015 à 2022 sur l'ensemble de l'observatoire

- Analyse des suivis spatialisés : devenir en année N+1 des ceps malades ou sains en année N

Comme les années précédentes, les taux de réexpression, de rémission et de mortalité diffèrent selon la maladie considérée mais aussi le niveau de symptômes observé l'année précédente. De nombreux résultats convergent entre les différentes années d'étude.

Près d'un cep sur deux ne réexprime pas l'année suivante (50 % pour l'eutypiose, 61 % même pour l'esca en 2022). Dans le cas de l'eutypiose, la réexpression, bien qu'elle reste plus faible que pour l'esca, est plus élevée en 2022 (20,1 %) que lors des précédents millésimes. Le taux de pieds devenant asymptomatiques est plus élevé après des symptômes faibles pour les deux maladies.

Sur nos quatre années d'étude, l'eutypiose entraîne plus d'improductivité (ceps morts, arrachés ou comptés) que l'esca (respectivement 25,7 % et 14,4 %). Pour les deux maladies, cette improductivité est plus forte après symptômes sévères. Ainsi, des symptômes faibles d'eutypiose engendrent quasiment autant d'improductivité que des symptômes forts d'esca. Ces taux d'improductivité peuvent encore être augmentés d'une mortalité partielle d'environ 15 % en 2022, correspondant à la perte d'un bras après expression de symptômes l'an dernier. Le taux d'improductivité des ceps n'exprimant pas de maladies du bois l'année précédente est stable entre années (1 à 1.5 %).

Etat N-1	2022			
	Eutypiose	Esca	Asymptomatique	Improductivité
Eutypiose E1	24,0%	5,8%	55,8%	16,3%
Eutypiose E2	10,0%	5,0%	35,0%	50,0%
Eutypiose (E1+E2)	20,1%	5,6%	50,0%	25,7%
Esca S1	0,6%	20,8%	69,7%	8,2%
Esca S2	1,1%	23,4%	56,0%	18,1%
Esca (S1+S2)	0,9%	22,5%	61,1%	14,4%
Avec MDB (E+S)	23,1%		60,7%	14,9%
Desséché D	0,3%	0,3%	5,5%	88,7%
Asymptomatique	0,2%	1,3%	96,7%	1,5%

Tableau 6 : Devenir des ceps atteints d'Eutypiose, d'Esca ou asymptomatiques en année N+1

Ravageurs

- **Vers de la grappe : en G3 pression très faible à forte localement**

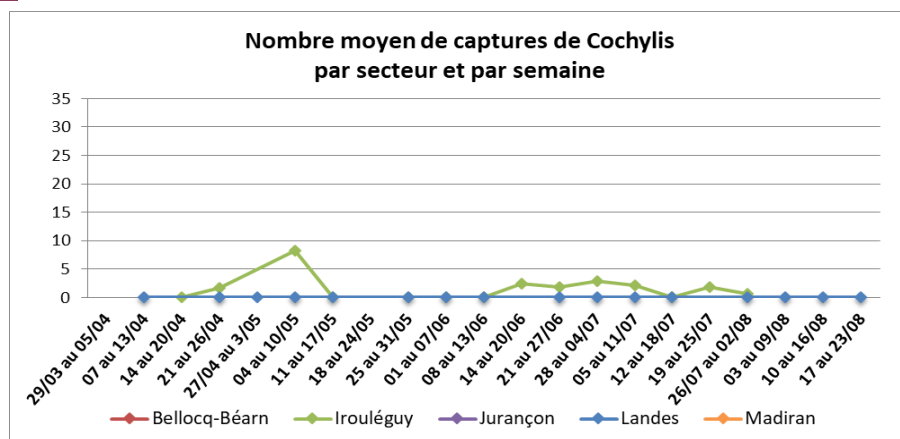
Rappel intérêt du piégeage :

L'évaluation de la **pression vers de grappe** sur les parcelles peut se faire par du **piégeage** et par des **observations** :

Le **piégeage peut donner une tendance globale de la pression vers de grappe** par rapport à la quantité de papillons piégés mais ne permet pas de définir de manière sûre la pression sur une parcelle donnée.

☛ Seule l'observation des parcelles, avec le **dénombrement des pontes, des glomérules et des perforations** permet d'estimer la pression sur une parcelle.

Suivi des vols :



Graphique 14 : Nombre de captures de Cochylys par secteur et semaine sur le Sud Aquitaine

Cochylys : 3 vols ont été relevés sur le secteur d'Irouléguay. Pour la G1, le vol a été identifié sur la période du 21/04 au 10/05, avec un pic identifié aux alentours du 4/05. Ensuite, le vol en G2 de faible intensité

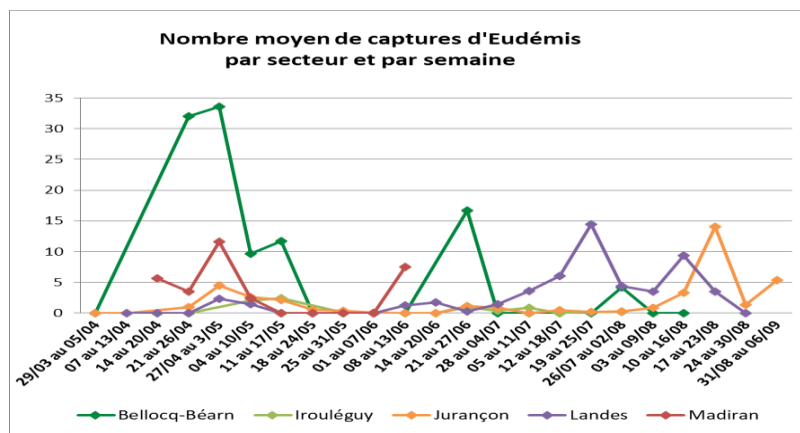
s'est étalé du 16/06 au 11/07 avec un pic estimé autour du 28/06. Un 3^e vol également de faible intensité a été de nouveau identifié à partir du 19/07.

Aucun vol n'a été relevé sur le secteur des Landes.

- Eudémis :

Les niveaux de piégeage ont été plutôt faibles en intensité cette année, voire inexistant pour la 2^e génération. Toutefois, un vol plus intense a été relevé sur le secteur du Bellocq-Béarn pour les 1^{ère} et 2^e générations. La 3^e génération semble plus affirmée sur le secteur des Landes.

Les vols se sont déroulés de cette façon : 1^{er} vol du 14/04 au 24/05 ; 2^e vol du 01/06 au 5/07 ; 3^e vol 19/07 voire fin juillet jusqu'à fin août et redémarre pour le Jurançon en septembre.



Graphiques 15 et 16 : Nombre de captures d'Eudémis par secteur et semaine sur le Sud Aquitaine

Observations au vignoble :

Les premiers glomérules ont été observés le 22/05, sur le Sud Aquitaine jusqu'au 3/06. Globalement, la pression a été faible. Toutefois, des dépassements seuil ont été signalés sur les secteurs et/ou parcelles sensibles. Des glomérules ont été observés jusqu'à fin juin et avec absence de chenille. Localement, le seuil de 5 glomérules pour 100 grappes a été dépassé.

Pour la 2^e génération, les premières perforations ont été observé le 11/07 mais sont restés limitées.

Pour le vignoble des Landes, il a été constaté un vol de 3^e génération voire peut-être 4^e génération d'Eudémis qui s'est généralisé dans les Landes. Les dégâts relevés sont restés variables. A noter que des impacts plus importants ont été principalement observés sur Tannat implanté dans des parcelles enclavées situées sur des terroirs argilo-calcaire. Ceci a provoqué leur date de vendanges.

Dans l'ensemble, la pression a été faible mais localement importante notamment dans les Landes.

• Cicadelles vertes

Millésimes	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Date d'apparition des premières larves de cicadelles vertes	19-avr.	15-mai	30-avr.	25-avr.	11-mai	9-mai	9-mai	10-mai	7-mai	5-mai	9-mai	9-mai

Tableau 7 : Date d'observation des premières larves de cicadelles vertes par millésime

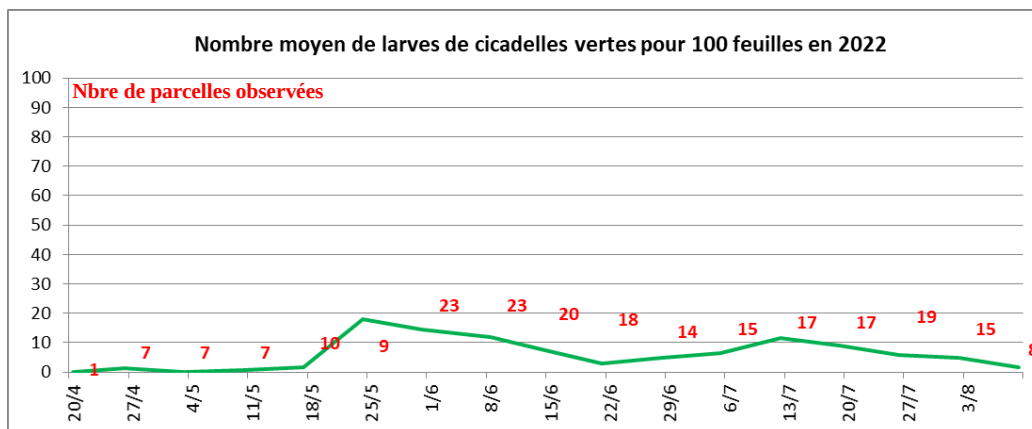
✓ Les premières larves ont été détectées début mai pour la 1^{ère} génération et ont été observées jusqu'à mi-juin. Les populations sont restées faibles dans l'ensemble. Toutefois, la plus forte population a pu atteindre, localement, plus de 100 larves pour 100 feuilles. A noter que des symptômes de rougissement ont été signalés localement.

✓ En parallèle, les premiers adultes de la 2^e génération sont également observés à partir de début juin tandis que ses premières larves ont été signalées vers le 20/06. Le niveau de population larvaire est

resté de manière générale faible. Toutefois, des dépassements de seuil ont été comptabilisés, localement, avec un maximum de 120 larves pour 100 feuilles.

✓ Une 3^e génération aurait débuté fin août pour se prolonger au cours du mois de septembre. Au final, elle est restée inexistante avec très peu de retour de symptômes de grillure. Toutefois, il a été constaté un impact sur la vendange, localement, sur un cépage spécifique situé dans les Landes dû à une dégradation du feuillage et a ainsi engendrée une récolte avancée.

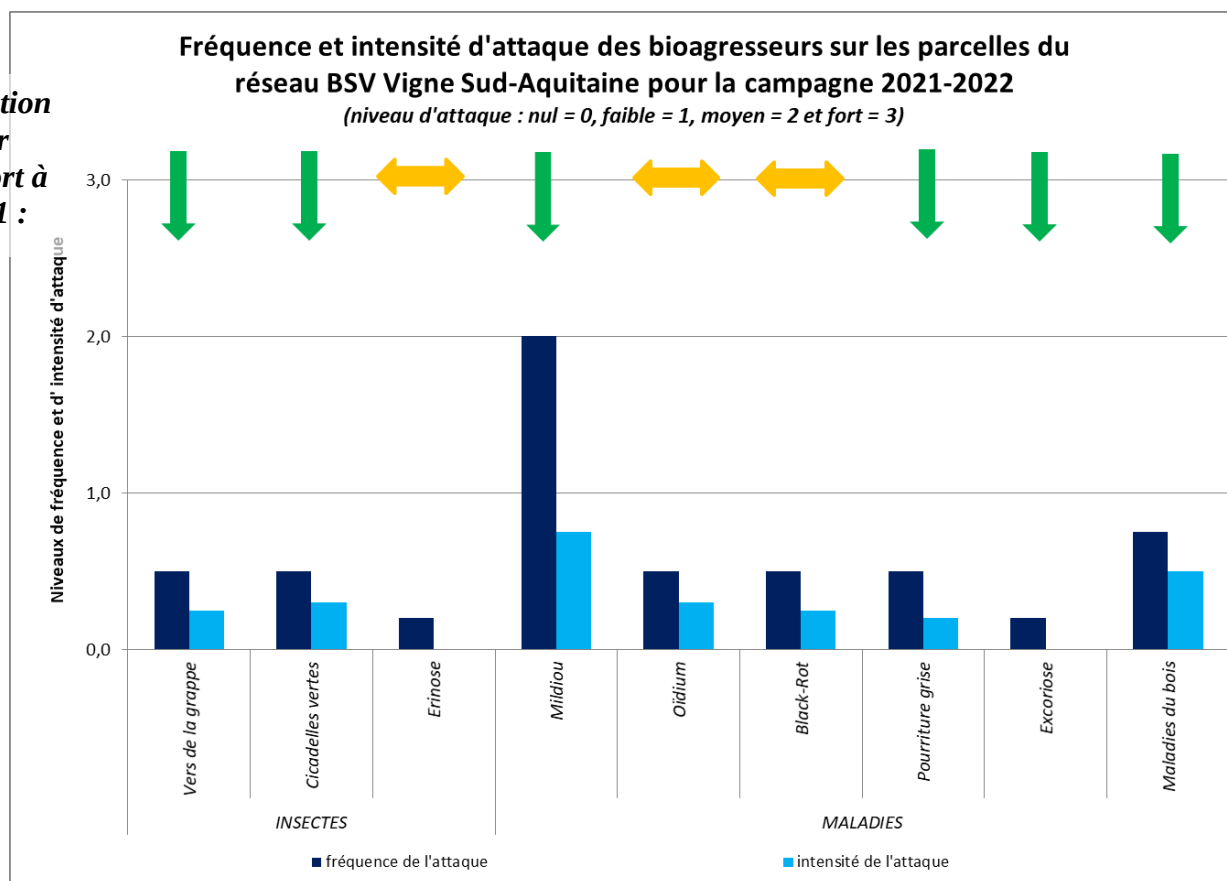
☛ En conclusion, cette année, de manière générale, la **pression a été faible hormis localement en 3^e génération.**



Graphique 17 : Nombre moyen de larves de cicadelles vertes pour 100 feuilles sur l'Aquitaine

Bilan global

Evolution
par
rapport à
2021 :



Graphique 18 : Fréquence et Intensité d'attaque des bio-agresseurs sur les parcelles du réseau BSV Sud Aquitaine en 2022

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Nord Aquitaine sont les suivantes : Alterma Madiran, BLE Civam Bio Pays-Basque, Cave de Crouseille, Cave du Tursan, CDA40, CDA64, GONG-éco, FDSEA 64, Fredon Nouvelle-Aquitaine, IFV, INRA, SCA Vignerons du Madiran. Syndicat des vins d'Irouleouv. Viticulteurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".